



## LES RECOMMANDATIONS

- Toc-vélos vous recommande une tenue adaptée à la pratique du vélo (pantalon ou short et chaussures fermées)
- Emportez avec vous bouteilles d'eau, crème solaire, chapeaux
- Gardez précieusement les coordonnées téléphoniques de Toc-vélos pour tout problème que vous pourriez rencontrer

## LES CONDITIONS

- La prestation s'adresse à des adultes ou des adolescents de plus de 1,55 m (adolescents accompagnés d'un adulte)
- Les locataires doivent avoir une expérience acquise de la pratique du vélo et respecter le code de la route
- Cautions de 100 € par vélo musculaire et/ou de 1 000 € par VAE (obligatoire) sera demandée lors de la prise des vélos, par chèque ou CB, remboursable intégralement ou partiellement lors du procès-verbal contrôlant l'état des vélos au retour (caution non débitée)
- Signature du contrat de location et conditions générales de location : le locataire est responsable en cas de casse ou de vol du vélo.
- Sa responsabilité civile sera engagée en cas d'accident ou chute de vélo
- Tout retard fera l'objet de pénalités